

## **EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN**

### **ÉPREUVE COMMUNE : ORAL**

**J. Elfassi, B. Poulle, S. Van der Meeren, G. Van Heems**

**Coefficient de l'épreuve : 2**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions.**

**Type de sujets donnés :** Texte d'environ 20 lignes à traduire et à commenter.

**Modalités de détermination du texte :** Tirage au sort entre 3 enveloppes contenant chacune un sujet.

**Liste des ouvrages généraux autorisés :**

Grimal P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1951 (ou éditions suivantes)

*Westermanns Atlas zur Weltgeschichte. I. Vorzeit. Altertum*, Berlin-Hambourg-Munich-Kiel-Darmstadt, 1963

Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une ou plusieurs indications historiques.

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** Le livre d'où est tiré le passage est fourni (dans une collection unilingue).

Dans leur grande majorité, les exposés ont respecté la séquence attendue par le jury : introduction au texte, lecture, puis traduction et enfin commentaire. Le jury rappelle également aux candidats qu'il n'a pas à connaître leur cursus en latin ; les candidats se garderont donc de porter à sa connaissance toute information personnelle.

Pour l'introduction, on n'attend pas des candidats qu'ils aient lu l'ouvrage dont est tiré le texte, évidemment, mais qu'ils connaissent au moins de grandes généralités sur les auteurs majeurs de la latinité et leur contexte historique et culturel. Cela leur évitera des contresens au moment du commentaire ou de la reprise. D'autant que l'étude d'une thématique amène forcément les candidats à rencontrer, dans leur préparation, une série d'écrivains incontournables, et qui ont de fortes chances d'être tirés au sort à l'oral. Nous avons constaté qu'un trop grand nombre d'entre eux ignoraient des pans importants de l'histoire du monde latin, et, en particulier, de l'histoire culturelle et littéraire : nous y reviendrons plus loin. Par ailleurs, un étudiant capable de préciser dès

l'introduction le genre du texte, son registre, ses tonalités, etc., ainsi que ses articulations, montre d'emblée qu'il a su identifier les enjeux fondamentaux du passage : c'est une qualité littéraire en elle-même très appréciable.

On ne saurait trop rappeler aux candidats qu'ils ne doivent pas improviser la lecture du texte, mais repérer au cours de l'heure de préparation les écueils possibles, comme les majuscules des prénoms, les abréviations des termes entrant dans l'expression d'une date ou encore les chiffres romains : tous ces éléments devront être développés à la lecture.

Les candidats se sont généralement efforcés de traduire en regroupant les mots ; il est important toutefois que la traduction soit bien nette et que le candidat ne propose pas plusieurs solutions de façon hésitante. L'équilibre est toujours difficile à tenir entre une traduction littérale et parfois peu intelligible, et une traduction soignée qui risque parfois de donner l'impression au jury que l'étudiant n'a pas compris la syntaxe : certaines traductions excellentes, qui associaient précision et élégance, témoignent cependant que l'exercice est à la portée des candidats.

Venons-en à des difficultés de compréhension du latin rencontrées par plusieurs candidats. Le jury a noté en effet d'importantes disparités entre les candidats. Certains ne connaissent pas, en effet, un vocabulaire jugé essentiel (parfois en liaison avec le thème), et, surtout, commettent de graves erreurs de grammaire sur lesquelles nous attirons l'attention : les formes passives des verbes sont mal connues, ainsi que la différence fondamentale entre les deux voix (ce qui est aussi un problème de grammaire française). Il en va de même pour l'adjectif verbal et le gérondif, que les candidats ne savent pas toujours ni identifier, ni distinguer, pour le sens et l'usage, l'un de l'autre. La déclinaison des relatifs pose visiblement à certains des difficultés, non moins que la syntaxe même du relatif. On note également trop d'erreurs sur certains adverbes et, surtout, sur certaines conjonctions de subordination dont tout le monde devrait connaître les différents sens et usages (en particulier *ut*, *cum*, *quod* et *quo*). Les mêmes remarques s'appliquent aux formes de l'infinitif (notamment *fore*) et aux divers emplois latins de l'infinitif, ainsi qu'aux interrogatifs et à la syntaxe de l'interrogative indirecte.

Nous encourageons donc vivement les candidats à fréquenter tout au long de l'année lexiques adaptés et manuels de grammaire, grâce auxquels ils remédieront facilement à ces difficultés récurrentes.

Quant au commentaire, sans être forcément « composé », il est nécessaire qu'il soit, comme l'introduction, structuré. Il doit donner l'impression que les enjeux littéraires, culturels, philosophiques, ou encore historiques du texte ont été vus, et mener vers une conclusion qui ne soit

pas une redite de ce qui précède, mais qui exprime de façon synthétique l'intérêt du texte et, éventuellement, l'originalité de l'auteur. Cet aspect est particulièrement important puisque les textes se rapportent désormais à un thème commun : les commentaires sont donc jugés, en partie, sur leur capacité à traiter non de ce thème en général, mais du traitement singulier de celui-ci dans un texte dont il convient de mettre en évidence toutes les particularités. Tout comme l'année dernière, le jury a apprécié que de nombreux candidats se soient justement efforcés de bâtir un commentaire autour du texte en question, dont ils cherchaient à restituer le genre, les registres, les enjeux, et, partant, l'originalité, sans se contenter de recycler une fiche de cours. Les contresens sur le texte proviennent d'une mauvaise compréhension du latin, ou alors d'ignorances culturelles et historiques fâcheuses — et c'est un point sur lequel nous voudrions attirer l'attention.

Un nombre non négligeable de candidats semble en effet s'être préparé dans une perspective limitative du thème, aux dépens de connaissances historiques, géographiques, culturelles et littéraires plus vastes certes, mais indispensables. Il va de soi que l'acquisition de ces connaissances ne saurait relever dans sa totalité des heures de cours, mais qu'elle doit être le fruit d'une préparation personnelle constante. En particulier, certains candidats ont rencontré de grandes difficultés dans le commentaire parce qu'il leur manquait des repères chronologiques fondamentaux, ce qui était d'autant plus ennuyeux que le thème de cette année mettait forcément en jeu des questions d'ordre historique (conquêtes, batailles, etc.).

D'autre part, en cherchant, sans doute, à aller à l'essentiel, plusieurs candidats paraissent s'en être tenus à l'étude de quelques auteurs présumés « attendus », tels César, Tite-Live, Tacite, Cicéron ; mais encore avons-nous pu constater que le Cicéron assez familier est l'homme politique, alors que les textes de nature plus philosophique, montrant en Cicéron le grand « passeur » de cultures, sont très mal connus. De façon surprenante, aussi, des textes très « classiques », comme les *Verrines*, et leur contexte, n'évoquaient parfois rien chez les étudiants. Sénèque appartient également à ces auteurs sur lesquels certains candidats ont quelques notions floues (en rapport, notamment, avec le stoïcisme), mais dont ils ignorent en revanche la biographie (aussi bien l'exil que les relations avec le principat). Il est encore plus grave qu'un candidat ne sache absolument rien d'Horace et de son projet poétique romain. Enfin, l'Antiquité non classique est encore trop souvent négligée dans l'apprentissage de la littérature latine : nous ne saurions trop redire à quel point c'est préjudiciable pour les candidats. Si ce type de négligence est tout à fait pardonnable pour des auteurs vraiment tardifs, on est étonné, en revanche, qu'un auteur comme Apulée soit parfois si mal connu. Remarquons toutefois que les candidats qui ont eu à expliquer des textes de Clodien, d'Ammien Marcellin ou de Rutilius s'en sont généralement bien sortis : soit qu'ils aient eu la chance d'avoir déjà rencontré un texte de cet auteur, soit, plutôt, que face à l'imprévu, ils aient mobilisé toutes leurs ressources pour exploiter sinon l'arrière-plan historique, du moins les aspects

littéraires du texte, de façon bien plus approfondie que s'ils étaient tombés sur un passage « attendu » de Cicéron. Les commentaires sur saint Augustin, auteur, espérions-nous, un peu plus familier, ont à l'inverse été souvent décevants : étant donné le thème, le jury attendait des connaissances, même minimales, sur le contexte historique (les invasions barbares) ; surtout, comme pour Cicéron ou Sénèque dont ils connaissent uniquement un aspect, le philosophe était relativement familier aux candidats, qui étaient, dès lors, capables de rendre compte de cet aspect de sa pensée ; mais ils semblaient ne pas savoir qu'il était *aussi* — et avant tout ! — un auteur chrétien, sans doute par une ignorance regrettable des rudiments minimaux sur le christianisme et son histoire.

Une fois rappelée cette exigence d'ordre culturel très importante aux yeux du jury, nous reviendrons sur quelques autres aspects du commentaire. À côté des contresens, ce qui a pénalisé certains exposés est leur indigence, ou bien leur caractère paraphrastique qui en faisait parfois des gloses interminables : certains pensent sans doute — mais c'est bien à tort ! — que la note sera fonction de la durée du discours... Le jury attend au contraire un commentaire construit et approfondi, qui mette en valeur de multiples aspects du texte : linguistiques, historiques, philosophiques, etc. Nous avons particulièrement apprécié, nous l'avons dit, les exposés montrant que le candidat avait su percevoir d'emblée les enjeux et la portée du texte, mais aussi les sous-entendus ou les faux-semblants, voire les rapports d'intertextualité. Même s'il vaut mieux, on le sait, ne pas faire de rapprochements textuels que d'en faire à mauvais escient, nous avons observé que les très bonnes prestations, parce qu'elles témoignaient d'une lecture du texte en profondeur, ont généralement fait appel à l'intertextualité (par exemple une allusion au *Phèdre* et à Platon lorsque César expose les raisons pour lesquelles les druides ne veulent pas transmettre leur doctrine par écrit).

Tous les candidats ne savent pas non plus manier correctement les « outils » du commentaire littéraire, même quand ils sont fondamentaux : que ce soient les notions de genres et de registres, les temps verbaux, ou surtout les figures de style, qui sont ou trop peu ou mal utilisées. Parfois elles sont en effet uniquement mentionnées, sans que l'on n'en tire aucune conséquence ; il en va un peu de même pour certains concepts culturels (par exemple l'*hybris*) qui se retrouvent comme « plaqués » hors de propos sur le texte.

Ce qui nous amène à notre dernière remarque, qui concerne l'application des stéréotypes : même si la plupart des candidats on su heureusement éviter les « fiches », pourtant certains ont eu tendance à négliger des aspects importants du texte pour remplacer les stéréotypes du barbare violent, du Romain courageux, etc. Certes, un texte peut très bien jouer sur le stéréotype du barbare ou de l'étranger, mais le stéréotype en question peut revêtir telle *fonction argumentative* particulière (et qu'il conviendrait alors de commenter) dans un extrait de César, telle autre chez Quinte-Curce, telle

autre, encore, chez Sénèque. Il en va de même pour la *uirtus Romana*, qui ponctuait trop souvent les commentaires hors de propos, au point que de nombreux textes donnés, dans lesquels ni ce concept, ni même les Romains n'apparaissaient, sont devenus des « portraits en creux de la romanité » : nous mettons en garde contre une rhétorique d'une telle vacuité.

À côté d'exposés présentant ce type de lacunes, ou ce type de maladresses, nous avons entendu d'excellentes prestations, bien entendu (puisque le jury n'a pas hésité à mettre des 18 et des 19), comme celle d'un candidat ayant proposé une lecture scandée de distiques élégiaques du plus bel effet !

Tous les candidats ont pu bénéficier d'une reprise qui, en grande majorité, leur a été profitable : lorsque cela n'a pas été le cas, c'est ou bien que le candidat avait trop peu de connaissances pour rectifier ses erreurs, ou bien qu'il avait délibérément décidé de s'obstiner dans sa traduction ou son interprétation fautive.

Les hésitations manifestées lors de certains exposés sont en effet parfois uniquement provoquées par l'anxiété de l'épreuve, et l'on voit régulièrement des candidats capables de corriger bon nombre de leurs erreurs, quelles qu'elles soient, lors de l'entretien avec le jury. Les questions posées par celui-ci sont, rappelons-le, des « perches » tendues, et non des pièges, c'est pourquoi les candidats ont tout intérêt à aborder cette reprise avec sérénité. L'un des points particulièrement positifs de cette session est que nous avons vu des candidats qui commençaient leur épreuve l'air découragé, obtenir des notes tout à fait satisfaisantes.

#### **Auteurs proposés cette année :**

Ammien Marcellin ; Apulée ; Augustin ; César ; Cicéron ; Claudio ; Horace ; Juvénal ; Lucain ; Lucrèce ; Ovide ; Plaute ; Pline l'Ancien ; Properce ; Pseudo-César ; Quinte-Curce ; Rutilius Namatianus ; Salluste ; Sénèque ; Suétone ; Sidoine Apollinaire ; Tacite ; Tite-Live ;  
Virgile

#### **Exemples de billets de présentation des textes :**

**Plaute, *Curculio*, v. 281-300, de « *Fugite omnes* » à « *modus haberi non potest* »**

La comédie de Plaute le *Curculio* (le « Charançon ») tire son nom du protagoniste, qui porte un « nom parlant », celui d'un insecte vorace, parasite du blé : le personnage se fait en effet entretenir par le jeune Phédrome. L'histoire de la pièce est censée se situer à Épidaure, et cet extrait

représente la première entrée en scène du parasite, qui accourt vers son maître pour lui rendre compte de la mission dont celui-ci l'avait chargé.

*agoranomus* : l'agoranome était le magistrat chargé dans les cités grecques de la police des marchés

*demarchus* : le démarque était le magistrat du « dème » (division de la « tribu »)

*comarchus* : le comarque était le chef du village

*semita* : indique généralement chez Plaute le « trottoir »

*suffarcinatus* : de *suffarcino* : surcharger

*drapeta* : mot d'origine grecque indiquant l'esclave fugitif, défini en latin par le terme *fugitiuus*

*capitulum* : diminutif de *caput*

*operio, is, ire, perui, pertum* : recouvrir

*crepitus* : bruit sec, « pet »

*datatim* : cette expression signifie « réciproquement » ; il faut la traduire avec *ludunt* (il s'agit sans doute d'un jeu où l'on se passe une balle, ce que suggèrent aussi les substantifs *datores* et *factores* : « ceux qui donnent et renvoient »)

*solum, i, n* : ici la « semelle »

*scurrus, ae* : il s'agit ici des « beaux messieurs ».

**César, *De bello gallico*, VI, 13, 5-10**, de « *Nam ferre* » à « *proficiscuntur* »

La société gauloise et le rôle prédominant des druides

*constituunt* : le sujet de la phrase, évoqué précédemment, est les Druides (*Druides, um*)

*aditus, us, m* : action d'approcher, abord

*communico, as, are* : ici « associer » (à : + datif)

*Carnutes, um* : Carnutes, peuple de la Gaule (correspondant à la région de l'actuelle Chartres).

**Salluste, Bell. Iug.**, 89, 4-8, de *erat inter... à ...luxuriae erat*.

Capsa, cité du désert numide

*solitudines, um*, f. pl. : déserts

*immunis, e* : exempté d'impôt.

*iugis, e* : qui coule, vive

*pluuius, a, um* : de pluie, pluvial

*inritamenta (orum, n.pl.) gulæ* : condiments, exhausteurs de goût

**Tite-Live, IV, 3, 9-13**, de *Quin etiam... à ...peregrinae uirtuti !*

Discours du tribun de la plèbe Canuléius pour défendre les lois plébéiennes

*Corniculanus, a, um* : de Corniculum (ville du Latium)

*fastidio, is, ire, ii, itum* : avoir du dégoût pour, dédaigner

**Rutilius Namatianus, De reditu suo**, v. 133-154

Que les Barbares s'inclinent devant Rome !

Le poème est écrit en 417, sept ans après le sac de Rome par les Goths (en 410).

v. 134 *colus, i*, f. : quenouille (des Parques)

v. 135 *sedecies denis et mille* = 1160 (litt. « seize fois dix et mille »)

v. 138 *polus, i*, m. : ciel

v. 140 *ordo, inis*, m. : a ici le sens de « loi, règle »

v. 142 *Getae, arum*, m. pl. : ici, les Goths (Rutilius confond les Gètes et les Goths)

v. 145 *Rhenus, i*, m. : Rhin ; *Nilus, i*, m. : Nil

v. 146 *altrix, icis*, f. : nourrice

v. 149 *horreum, i*, n. : grenier ; *sulcus, i*, m. : sillon

- v. 150 *prelum*, *i*, n. : pressoir
- v. 151 *redimio*, *is*, *ire*, *ii*, *itum* : ceindre, couronner
- v. 153 *commercium*, *ii*, n. : ici, marchandise